

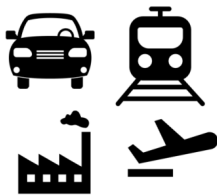


D'un plan de prévention du bruit dans l'environnement à un « plan son »

Hélène DOURNEAU

Cheffe de projet Vulnérabilités urbaines

D'un PPBE à un « plan son »



- Les bruits issus des réseaux routiers, ferroviaires (dont tramway), des aéroports, et des ICPE-A tous gestionnaires confondus (Ces bruits ont fait l'objet d'une cartographie stratégique du bruit à l'échelle de Bordeaux Métropole)



- Les bruits issus de l'exercice des missions métropolitaines ou des services communs : collecte et traitement des déchets, aménagement et gestion de l'espace public et des espaces verts, transports publics, ...
- Dans l'exercice de la compétence aménagement, pas seulement lutter contre le bruit : façonner des paysages sonores → « plan son »



- Sont exclus les bruits relevant de la police du Maire : voisinage, manifestations...

D'un PPBE à un « plan son »

Axe	Thèmes	N° action	Action
Traiter	Déplacements	T1	Tester l'impact de la mise en place d'aménagements dans l'espace public
	Missions de service public	T2	Réaliser des diagnostics acoustiques et qualité de l'air intérieur et traiter les bâtiments publics
		T3	Gérer l'espace public et les espaces verts de façon à limiter les nuisances sonores
	Traitement des points noirs du bruit et des situations critiques	T4	Intégrer l'acoustique dans les démarches de rénovation des logements
		T5	Poursuivre l'expérimentation points noirs du bruit métropolitains et lancer de nouvelles études complémentaires sur plusieurs secteurs
		T6	Mettre en place des partenariats avec les gestionnaires et les industriels
		T7	Adopter une vigilance particulière concernant le bruit dans les quartiers politique de la ville
		T8	Un appel à projet : "solutions d'adaptation au changement climatique et de réduction des nuisances fondées sur la nature"
Prévenir	Planification urbaine et déplacements	P1	Développer des outils pour intégrer le bruit et la qualité de l'air dans le PLU 3.1 et dans les projets d'aménagement urbain, économique et d'espaces publics
	Projets de bâtiments, d'infrastructures, projets urbains ou économiques	P2	Encourager l'intervention d'une expertise acoustique dans les projets de bâtiments, d'aménagement et d'espaces publics
	Zones calmes	P3	Définir et préserver les zones calmes d'intérêt métropolitain
	Projets d'infrastructures, projets urbains ou économiques	P4	Expérimenter la prise en compte croisée du bruit et de la qualité de l'air dans quelques projets d'aménagement et d'espaces publics
Partager la connaissance	Mieux connaître	C1	Mettre en place un observatoire du bruit à l'échelle du département
		C2	Poursuivre et améliorer la cartographie du bruit
		C3	Réaliser un diagnostic du traitement des plaintes liées au bruit
	Partager la connaissance	C4	Sensibiliser les professionnels
		C5	Sensibiliser le grand public
		C6	Faire vivre sur le site internet de BM une page dédiée aux sons
		C7	Créer un site Internet dédié aux sons
		C8	Identifier, mettre en valeur et protéger le patrimoine sonore de Bordeaux métropole
		C9	Fédérer pour innover contre les nuisances sonores aéroportuaires
		C10	Evaluer et représenter le bruit ressenti